

**CONVENTION DE DEMI-PENSION  
ENTRE UN CAVALIER PROPRIÉTAIRE  
ET UN CAVALIER UTILISATEUR  
AU SEIN D'UN CENTRE ÉQUESTRE**

=====

**OPTION COMPÉTITION**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉ(E)S :**

- Monsieur, Madame, Mademoiselle ..... propriétaire du cheval  
..... inscrit sous le numéro .....  
demeurant et domicilié(e) ..... D'UNE PART

**ET :** - Monsieur, Madame, Mademoiselle ..... demeurant et  
domicilié(e) ..... dénommé(e) "L'utilisateur"  
D'AUTRE PART

**IL EST TOUT D'ABORD RAPPELÉ :**

\* Que Monsieur, Madame, Mademoiselle ..... , est propriétaire du  
cheval ..... , destiné à la compétition de  
..... et actuellement au niveau de .....

\* Ce cheval est garanti ni vicieux ni dangereux et apte à la compétition.

\* Monsieur, Madame, Mademoiselle ..... , cavalier titulaire du diplôme  
de ..... se propose de partager la pension, de monter le cheval  
..... et de le sortir en compétition de  
..... , tant en entraînement qu'en épreuves officielles.

**IL EST ENSUITE CONVENU :**

\* Le cheval ..... est usuellement hébergé dans les installations sises  
.....

\* Monsieur, Madame, Mademoiselle ..... est membre du club, à jour  
de ses cotisations, a pris connaissance du Règlement Intérieur et du contrat de pension de  
l'établissement signé par le propriétaire.

\* Sauf meilleur accord entre les parties, l'utilisateur pourra monter le cheval les jours et heures  
suivants, soit en leçon, en acquittant le prix au tarif en vigueur, soit en extérieur :

- >
- >
- >
- >
- >

\* Sauf meilleur accord entre les parties, le choix des épreuves appartiendra alternativement à  
chacune des parties.

\* Chacune des parties assumera ses frais d'engagement et de déplacement du cheval sur le lieu des

épreuves.

\* Les gains engrangés par l'utilisateur se répartiront à raison de x ..... % pour le propriétaire et x .....% pour l'utilisateur.

\* Les plaques d'écuries restent acquises au propriétaire, les flots et trophées, à l'utilisateur.

\* Les cadeaux en nature seront évalués contradictoirement, attribués à l'utilisateur à charge pour lui d'en régler x ..... % de la valeur au propriétaire.

\* Le cheval sera au repos complet, le .....

\* Le cheval devra être utilisé selon les règles de l'art et la notion de "bon père de famille", le propriétaire se réservant la possibilité de rompre la présente convention sans préavis, en cas d'utilisation abusive ou de mauvais traitements.

\* L'utilisateur versera le ..... de chaque mois, au propriétaire, la somme de ..... francs, représentant la demi-pension facturée par l'établissement.

\* L'utilisateur réglera sur justificatifs, la moitié des frais de maréchal-ferrant, tonte, assurances, ainsi que la moitié des petits frais vétérinaires, étant précisé que les gros risques vétérinaires restent à la charge du propriétaire, hors les cas de faute de l'utilisateur.

\* Le cheval est assuré en responsabilité civile - mortalité - dépréciation - immobilisation, y compris pour la compétition envisagée (1).

\* Le propriétaire s'engage à obtenir, sans délai, auprès de son assureur, l'extension de ces garanties au bénéfice de l'utilisateur, étant précisé qu'en cas de décès ou dépréciation, l'indemnité serait totalement attribuée au propriétaire.

\* Dans l'hypothèse où le cheval serait momentanément inutilisable, par suite de la maladie ou accident, ne mettant pas en cause la responsabilité de l'une ou l'autre des parties, il est expressément convenu que l'utilisateur ne sera tenu de participer aux frais de pension et annexes, que dans la limite de ..... jours. Passé ce délai, si le cheval n'est pas rétabli, l'utilisateur pourra dénoncer la présente convention par lettre recommandée à effet immédiat.

\* L'utilisateur bénéficiera d'une place dans la sellerie des propriétaires aux mêmes conditions que les propriétaires à part entière.

\* Le cheval sera mis au pré durant le mois de ..... à ..... et ce, à frais communs.

\* La présente convention est conclue pour une période d'un an et se renouvellera par tacite reconduction, à défaut de dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec A.R., un mois avant son échéance. Les parties font élection de domicile au lieu de leur résidence et attribuent compétence territoriale au tribunal du siège du centre équestre.

Fait à ..... , le .....

en deux originaux.

(1) RAYER LES MENTIONS INUTILES

